

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 33

Artikel: Le réservoir de Chailly
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le réservoir de Chailly.

Le nombre des Lausannois qui, jusqu'ici, ont eu la curiosité de visiter le nouveau réservoir de Chailly, actuellement en construction, est encore très restreint. Il vaut cependant la peine de se transporter jusque-là, car ces travaux sont excessivement intéressants.

Les habitants des environs de Lausanne ont sans doute entendu maintes fois, dans la soirée, des détonations ébranlant l'air et retentissant au loin comme les décharges d'une batterie d'artillerie. Ce sont les coups de mines faisant sauter la marne bleue, et lançant au loin de gros fragments.

A ce moment, les abords du réservoir sont attentivement surveillés : défense d'approcher.

Il y a là, dans cette immense excavation, qu'on domine en plein de la route qui monte à Rovéréaz, une vie, une activité vraiment inouïe et qui impressionne assez vivement le promeneur.

A cent mètres du chantier, vous n'entendez aucun bruit, sauf peut-être le sifflet d'une machine à vapeur. Tout paraît solitaire et tranquille en ces lieux.

Vous approchez : tout à coup un spectacle étrange frappe vos regards. Au fond de cet énorme creux, grouille, — semblable à une fourmilière sur laquelle on vient de poser le pied, — une légion de travailleurs, la pelle ou la pioche en mains. On en a compté jusqu'à deux cents.

Et quelle activité, quel mouvement !

Ici, c'est la machine à vapeur qui agite l'air de son souffle oppressé et actionne d'ingénieux funiculaires où circulent de petits trains de vagonnets, dont les uns, chargés de déblais, montent du fond du réservoir, tandis que d'autres redescendent à vide.

Près de là, c'est le forgeron qui fait résonner son enclume, ou le charpentier qui scie, coupe, assemble des pièces de bois pour les étais, les passerelles ou les échafaudages.

Et là-bas, du côté du midi, un grand couloir en bois, dont le sommet appuyé sur le bord de la route, se prolonge en pente roide jusqu'au fond du creux. C'est à l'embouchure de ce couloir qu'on verse sans cesse les nombreux tombereaux de gravier mélangé de sable, amenés de la gravière des Cases. Le jet puissant d'une bouche à eau lave le tout et l'entraîne bruyamment dans des chéneaux rapides, disposés en zigzag.

Le gravier, lavé et épuré, s'entasse au bas du couloir, laissant un peu plus haut le sable qui passe à travers une grille.

Le bruit des tombereaux qu'on renverse, celui de la bouche à eau, du sable et du gravier qui dégringolent et sont recueillis par d'innombrables pelles ; le perforage des trous de mine, les coups de pioches, le fonctionnement des pompes enlevant l'eau qui sourd en quelques endroits, le commandement des piqueurs, tout cela constitue une scène des plus curieuses.

Tous les déblais vont s'entasser au bord

occidental du réservoir où ils forment une vraie montagne, qui ne peut qu'augmenter la résistance du terrain. On ne saurait prendre trop de précautions alors qu'on a affaire à un bassin aussi gigantesque, dont la contenance dépassera, dit-on, quinze millions de litres. Ce sera là, du reste, le plus grand réservoir de la Suisse.

Les murs d'enceinte, construits en béton, n'ont pas moins de 10 mètres de haut sur 5 mètres 10 d'épaisseur.

L'entrepreneur de ce grand et important travail est M. Bellorini.

Le soir, tout rentre dans le silence au bruyant chantier. On voit ses nombreux travailleurs se diriger par groupes de divers côtés, les uns au village de Chailly, les autres au Pécros, se contentant le plus souvent d'une simple soupe et d'un morceau de pain, après quoi ils vont réparer leurs forces par un bon sommeil que n'altère point la dureté de leur couche.

L. M.

Souvenirs d'un « landsturmien ».

(Fin.)

Un an s'écoula, puis nous fûmes de nouveau appelés.

Les opérations devaient débiter par l'inspection de nos armes et de notre équipement.

Le démontage du fusil me donnait quelque inquiétude. La veille de l'inspection, j'allai chez un armurier.

« Excusez-moi, lui dis-je, mais je me vois obligé de recourir à vos lumières. Indiquez-moi, je vous prie, comment on démonte et remonte un vetterli. »

— Ah ! monsieur est du landsturm ?

— Oui, j'en suis ; qui vous l'a dit ? Est-ce que cela se voit ?

— Non, monsieur, mais plusieurs de vos collègues étant déjà venus me demander la même chose, j'ai supposé que...

— Hélas oui, c'est bien cela. Alors, je ne suis donc pas seul à ignorer mon métier ?

— Oh pour ça non, rassurez-vous, me fit l'armurier, avec un petit sourire significatif.

Le lendemain, j'endossai donc ma capote, à laquelle j'avais fait faire « une pince », suivant le conseil du brave soldat, et je coiffai mon képi à visière tuyautée. Dans cet accoutrement, je retrouvai le succès de l'année précédente. Les sourires moqueurs et les propos plaisants me faisaient escorte.

Une fois sur les rangs, on nous ordonna de former le carré. Les officiers se placèrent au milieu, puis l'un d'eux nous lut d'une voix forte les articles du code militaire, traitant des devoirs et des obligations du soldat, en temps de paix, comme en temps de guerre, et des peines infligées aux récalcitrants.

Décidément, on nous prenait au sérieux.

Après cela, on nous disposa sur deux rangs, face à face, comme pour un quadrille, et l'on nous donna l'ordre de démonter nos fusils. C'était l'inspection.

« Un peu vite, nous dit-on, l'inspecteur va passer. »

Alors chacun de dévisser fiévreusement.

Quand j'eus fait un démontage semblable à celui que l'armurier m'avait montré, la veille, content de moi, je croisai les bras et j'attendis l'inspecteur.

« Qu'est-ce que cela signifie ? exclama tout à coup un lieutenant, en s'arrêtant devant moi ; ce n'est pas suffisant. On vous a commandé le grand démontage. Allons, dépêchez-vous ! »

Sapristi ! j'ignorais qu'il y avait deux démontages, le petit et le grand. L'armurier ne m'avait montré que le petit.

Mais il n'y avait pas à discuter. Je me remis donc à dévisser avec toute l'ardeur que peut donner la crainte d'une punition. Aucune vis n'y échappa.

Quand je vis, étalées dans l'herbe, toutes ces pièces de formes bizarres, et que je songeai que, de tout cela, il m'allait falloir, en quelques minutes, refaire un fusil, j'eus un frémissement.

Heureusement, mes voisins vinrent à mon aide. C'est là un des meilleurs côtés du service militaire, que cette bonne camaraderie, qui s'établit dès le premier moment entre soldats. L'uniformité des devoirs et des vêtements a bientôt fait de créer cette solidarité si précieuse et pourtant si difficile à obtenir dans la vie civile.

Nos fusils inspectés et remontés, il fallut nous en apprendre le maniement.

On nous divisa en sections, dirigées par des sous-officiers.

Celui qui nous commanda était le meilleur des hommes et le type parfait du sous-officier de landsturm. Ayant servi quelque temps dans l'élite et connaissant les petits ennuis du service, il s'efforça de nous les éviter du mieux qu'il put.

« D'abord, nous dit-il, allons voir nous mettre à l'ombre. Il n'est pas nécessaire de se griller au soleil, quand on peut faire autrement... Là, ... à présent, repos. »

« Excusez, continua-t-il, mais il faut que je consulte un moment mon livret d'instructions. »

« Il y a déjà bien quelques années que j'ai fait mon service. C'était encore sous l'ancien règlement. Ils ont ça tout changé depuis. Ainsi, autrefois, on portait l'arme, n'est-ce pas ; eh bien, aujourd'hui on la suspend. Je ne sais pas pourquoi, par exemple. »

« Allons, maintenant essayons voir un peu d'exercice... Garde à vous !... Hé ! vous, le troisième du second rang, tenez-vous donc un peu droit ; y faut quand même avoir un peu de touche, quand on est sous les armes. »

« Vous y êtes ?... Attention !... Pour suspendre l'arme, on... on... Te brûle-t'y pas si je comprends ce qu'ils ont voulu dire dans ce livret !... Attendez ; je veux aller voir à la section à côté comment ils font. Repos, un moment... »

« Un chic type, le caporal, qu'en dites-vous ? » me fit mon voisin.

— Certainement.